

Avenant aux Directives De la Municipalité relatives au Relax'Resto 7-8P À l'attention des parents

Année scolaire 2023/2024

L'Office de l'enfance gère le dispositif



Service de l'enfance et de la jeunesse

Office de l'enfance

Accueil et horaires

Le Relax'Resto se déploie sur deux sites géographiques :

- Le Relax'Resto 7P situé au Collège **des Perrerets, bâtiment F** (vert – entrée côté Genève - au 2^{ème} étage) et accueille les jeunes en 7P (**NOUVEAU**).
- Le Relax'Resto 8P situé au Collège de Grand Champ (bâtiment côté Genève) et accueille les jeunes en 8P.

Prise en charge

Dès leur sortie de l'école à 11h45, les jeunes se rendent directement et de manière autonome au Relax'Resto en fonction de leur degré scolaire. Les jeunes se présentent auprès de l'intervenant qui contrôle et valide leur présence, au moyen de la carte à code-barre, qui est remise à l'enfant au Relax'Resto.

Lorsque le jeune vient avec son pique-nique apporté de la maison, il doit également s'annoncer auprès de l'intervenant. Les enfants sont sous la responsabilité de l'Office de l'enfance dès qu'ils se sont annoncés auprès des intervenants.

Fin à 13h33

Les jeunes sont raccompagnés dans la cour d'école par les intervenants. Ils ne sont plus sous la responsabilité de l'Office de l'enfance dès la première sonnerie de l'école à 13h33.

Choix des menus

Plusieurs menus sont disponibles sur gland.monportail.ch, et dans un but éducatif, il est important que l'enfant avec ses parents participent à ce choix, via la plateforme. Ces menus sont également visibles sur : <http://restaurant-grand-champ.eldora.ch/fr/accueil.html>

Pour les 7P

- Fourchette Verte Menu par défaut
- Sandwich avec garnitures à choix : **Doit être commandé avant 8h00**
Poulet curry, Jambon de dinde, au thon, au gruyère, au salami
- Pique-nique Apporté de la maison

Pour les 8P

- Fourchette Verte Menu par défaut
- Cuisine du Monde
- Pizza Doit être commandée avant 8h00
- Sandwich avec garnitures à choix :
Poulet curry, Jambon de dinde, au thon, au gruyère, au salami
- Pique-nique Apporté de la maison

Toute modification doit impérativement être annoncée avant 8h00 chaque matin.

Au-delà de ce délai, les modifications ne seront pas prises en considération, spécifiquement pour les 7P, le menu Fourchette Verte sera servi.

Et d'autre part, des frais administratifs seront facturés au-delà de ce délai.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède.

La Municipalité

Gland, le 11 août 2023